

LIFTKAR PTR

CHENILLETTE MONTE-ESCALIER ÉLECTRIQUE



MANUEL D'UTILISATION

Français

SANO 
makes life easier.

INTRODUCTION	3
1 CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	4
2 DESCRIPTION DU PRODUIT	8
2.1 Boîtier de commande sur le timon	9
2.2 Boîtier de commande sur le base	10
2.3 Composants du LIFTKAR PTR	10
2.4 Caractéristiques techniques	11
2.5 Affichages et éléments de commande	11
2.6 Dimensions principales	12
3 MIS EN SERVICE	13
Premier pas	13
3.1 Charger le batterie	13
3.2 Monter / verrouiller le timon sur l'unité de base	13
3.3 Verrouiller le timon	14
3.4 Deverrouiller le timon	14
3.5 Retirer le timon	14
4 UTILISATION ET FONCTIONNEMENT	15
4.1 Chargement du fauteuil roulant	15
4.2 Utilisation dans les escaliers	16
4.3 Dépose du fauteuil roulant	18
4.4 Utilisation sur terrain plat	18
4.5 Capteur d'inclinaison	19
4.6 Avertissement batterie faible	19
4.7 Recommandation pour charger la batterie	19
4.8 Déverrouillage de secours	20
5 NETTOYAGE ET MISE AU REBUT	21
5.1 Nettoyage et désinfection	21
5.2 Elimination des déchets et recyclage	21
5.3 Remise en service et revente du matériel	22
5.4 Lutte contre l'incendie	22
5.5 Contrôle de sécurité	23
5.6 Rappels et actions correctives	23
6 GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE	24
6.1 Modifications sur la chenillette	24
7 GARANTIE ET RESPONSABILITÉ	25
7.1 Garantie	25
7.2 Responsabilité	25
8 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	26
NOTICES	27
CONTACT	29

INTRODUCTION

FÉLICITATIONS!

AVEC LE LIFTKAR PTR, VOUS AVEZ ACQUIS UN MONTE-ESCALIERS À CHENILLES FIABLE QUI PERMET DE TRANSPORTER DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DANS LES ESCALIERS EN TOUTE SÉCURITÉ.

Le Liftkar PTR est un appareil mobile qui a été spécialement conçu pour franchir les escaliers droits. Il vous offre une plus grande liberté de mouvement et tout en soulageant le dos des aidants.

En manipulant deux leviers, le Liftkar PTR peut être rapidement démonté en 2 parties faciles à transporter: l'unité de base avec la batterie (28 kg) et le timon (11 kg).

Le Liftkar PTR excelle dans les escaliers par son excellente tenue. Que vous soyez un professionnel du transport, un partenaire, un parent ou un ami, nous vous souhaitons beaucoup de satisfaction avec votre nouveau monte-escalier. Ce manuel d'utilisation vous permettra de vous familiariser avec votre produit et de mieux connaître ses fonctionnalités.

Avec l'enregistrement de votre produit en ligne, vous serez automatiquement informé par e-mail de nos nouveautés et modifications techniques (options, accessoires, etc.).

<https://www.liftkar.fr/enregistrement-de-produit>



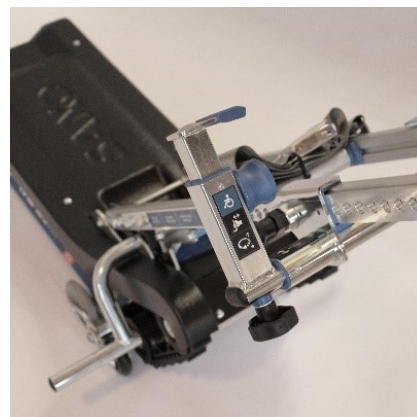
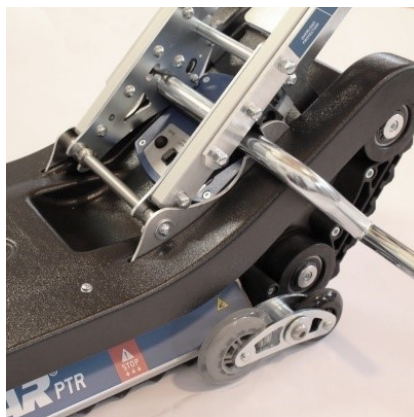
LE MANUEL D'UTILISATION NE REMPLACE PAS LA FORMATION OBLIGATOIRE PAR DU PERSONNEL AGRÉÉ PAR SANO OU SON IMPORTATEUR FRANÇAIS.



LIFTKAR® PTR (y compris les options appui-tête, dossier rembourré et étrier support rabattable)



Pour les fauteuils roulants équipés de leviers de frein au niveau des poignées de poussée, il est indispensable d'utiliser d



1 CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



REMARQUE

Informations du fabricant



PRÉCAUTION - DANGER IMMINENT OU SITUATION PRÉJUDICIABLE POSSIBLE

S'il n'est pas évité, il peut en résulter des blessures corporelles mineures ou des dommages matériels



AVERTISSEMENT - RISQUE POTENTIEL

Si elle n'est pas évitée, la mort ou des blessures corporelles graves peuvent en résulter !



DANGER - IMMÉDIAT DANGER

Si elle n'est pas évitée, cela entraînera la mort et des blessures corporelles graves !



REMARQUE

- Veuillez lire attentivement ce manuel d'utilisation. Suivez toutes les instructions de cette notice et observez les plaquettes d'avertissement et pictogrammes apposés sur l'appareil. La montée ou la descente d'un escalier comporte toujours un risque en soi et le non-respect de ces consignes de sécurité pourrait induire des accidents.
- La chenillette monte-escalier ne doit être utilisée que conformément à sa destination prévue, c'est-à-dire pour le transport de personnes dans des escaliers droits.
- Le Liftkar PTR ne doit être utilisé que par des personnes qui:
 - ont été dûment formées au maniement du monte-escaliers par un revendeur agréé LIFTKAR
 - peuvent monter un escalier à reculons
 - sont saines de corps et d'esprit
 - sont en mesure de maintenir leur équilibre sans grand effort
- Le Liftkar PTR ne doit être utilisé par:
 - adolescents de moins de 16 ans
 - personnes qui sont sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments
 - femmes enceintes
 - de manière générale, l'utilisation de la chenillette par des enfants est proscrite.
- En cas d'accident avec le LIFTKAR PTR, le revendeur doit en être informée immédiatement (vigilance)!
- Le fauteuil roulant doit être en parfait état technique (pas de détériorations au niveau du châssis etc., pas de vis manquantes ou desserrées, pas de modifications, pneus et freins en bon état). En cas de doute, contactez votre revendeur avant l'utilisation.
- Le LIFTKAR PTR n'est pas conçu pour la conduite longtemps sur les surfaces horizontales.
- Dans un premier temps, exercez-vous à vide jusqu'à ce que vous soyez sûr de ne plus faire d'erreur de manipulation. Refaire un essai par la suite avec une personne valide de faible poids. Cette personne doit être en mesure de s'assurer elle-même en empoignant la rampe ou doit être assistée par une seconde personne.
- Ne jamais utiliser le Liftkar PTR sur des marches humides ou glissantes.



PRÉCAUTION

- Dans un premier temps, exercez-vous à vide jusqu'à ce que vous soyez sûr de ne plus faire d'erreur de manipulation. Refaire un essai par la suite avec une personne valide de faible poids. Cette personne doit être en mesure de s'assurer elle-même en empoignant la rampe ou doit être assistée par une seconde personne.
- Ne jamais toucher les chaînes de patins avec les mains (risque de coincement/ d'écrasement)!
- Il est recommandé de démonter le Liftkar PTR pour le transporter.
- Le Liftkar PTR est équipé d'une batterie puissante de 12 Ah / 24Volt qui doit toujours être en pleine charge lorsque la chenillette est utilisée. S'il arrivait toutefois que la batterie s'épuise au cours de son utilisation dans un escalier, redescendez immédiatement pour la recharger. Il est toujours possible de descendre au moins un étage, même lorsque la batterie est presque vide. Les premiers signes de perte de puissance de la batterie sont une baisse des performances de l'appareil. Le Liftkar PTR devient plus lent et semble fatigué. Les utilisateurs inexpérimentés sont avertis par l'affichage LED: **si la batterie doit être rechargée, le voyant clignote alternativement en rouge et vert et un signal d'alarme sonore retentit.**
- Lors du stockage et de l'utilisation du monte-escalier Liftkar, veillez à ne pas l'exposer à des températures extrêmes (plus de 40 degrés) telles qu'un ensoleillement direct en raison du risque de surchauffe et/ou de brûlure, ou de le soumettre à une forte humidité (plus de 70%, par exemple sauna, pluie, etc.) qui risquerait d'endommager l'appareil! Évitez également de l'exposer à des températures inférieures à 5°C. Une utilisation à proximité d'appareils médicaux sensibles est proscrite.



AVERTISSEMENT

- Pour le transport de personnes avec la chenillette Liftkar PTR, il est impératif d'utiliser des fauteuils roulants équipés d'une ceinture de sécurité ou d'un système de retenue similaire.
- Les personnes qui n'ont pas des maintien dorsal suffisant doivent porter une ceinture de sécurité.
- Le Liftkar ne doit plus être utilisé si ce dernier émet des bruits inhabituels et/ou des vibrations lors de son fonctionnement. Il faut le mettre hors-service et le remettre à un revendeur agréé pour expertise!
- Ne jamais utiliser le Liftkar PTR dans des escaliers dont la pente excède 35°.
- Assurez-vous que l'escalier à franchir est apte à supporter le poids de la chenillette + fauteuil roulant + passager.
- Ne jamais franchir des escaliers fortement détériorés (par exemple nez de mèche ébréchés).
- Il n'est pas possible d'utiliser la chenillette dans les escaliers très tortueux ou en colimaçon.
- Portez toujours des chaussures fermées et antidérapantes.
- Ne jamais utiliser le Liftkar PTR sur des marches humides, glissantes, traitées ou cirées, lisses, verglacées ou sur des surfaces similaires qui n'offrent pas de stabilité suffisante à l'accompagnateur ou qui pourraient compromettre l'adhérence des chenilles. Les moquettes ou tapis non fixés peuvent également être dangereux.
- Les bras de la personne transportée ne doivent pas pendre sur le côté ou être déplacés fortement. Mettez plutôt vos bras sur les accoudoirs ou sur vos cuisses!



DANGER

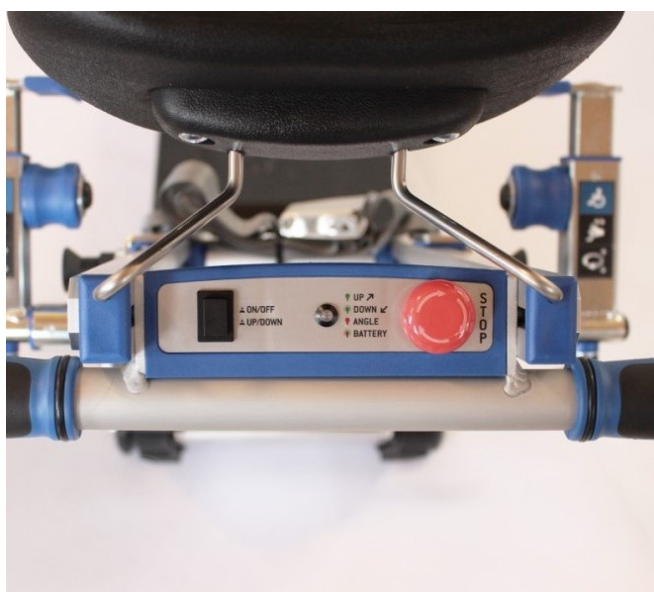
- Ne jamais utiliser le Liftkar PTR sur des marches humides, glissantes, traitées ou cirées, lisses, verglacées ou sur des surfaces similaires qui n'offrent pas de stabilité suffisante à l'accompagnateur ou qui pourraient compromettre l'adhérence des chenilles. Les moquettes ou tapis non fixés peuvent également être dangereux.
- Ne jamais lâcher les poignées pendant la montée ou la descente de l'escalier ! Tenir toujours l'appareil des deux mains!
- Veillez à ce que personne ne se trouve dans les escaliers en aval de l'appareil pendant les manoeuvres.
- Portez toujours des chaussures fermées et antidérapantes.
- L'utilisation du monte-escalier est strictement interdite dans les zones antidéflagrantes.
- Ne jamais surcharger l'appareil! La charge maximale du Liftkar PTR (selon le modèle) est de 130kg ou de 160kg (poids du passager + poids du fauteuil roulant). Assurez-vous que votre fauteuil roulant (!) est suffisamment dimensionné pour supporter le poids de la personne à transporter.
- Lors de la descente des escaliers, arrêtez le déplacement en direction du bord de la marche, dès que le repère latéral « STOP » se trouve à la hauteur du bord de la marche, basculez maintenant le chenillard d'escalier vers l'avant de manière contrôlée jusqu'à ce que les bandes de roulement atteignent les marches d'escalier. (Risque de chute !)

2 DESCRIPTION DU PRODUIT



1. Appui-tête *
2. Barre de retenue du fauteuil roulant
3. Timon
4. Base
5. Boîtier de commande sur le timon
6. Dossier rembourré *
7. Vis de fixation
8. Levier de fixation
9. Boîtier de commande sur le base
10. Étrier support rabattable *

* optionnel

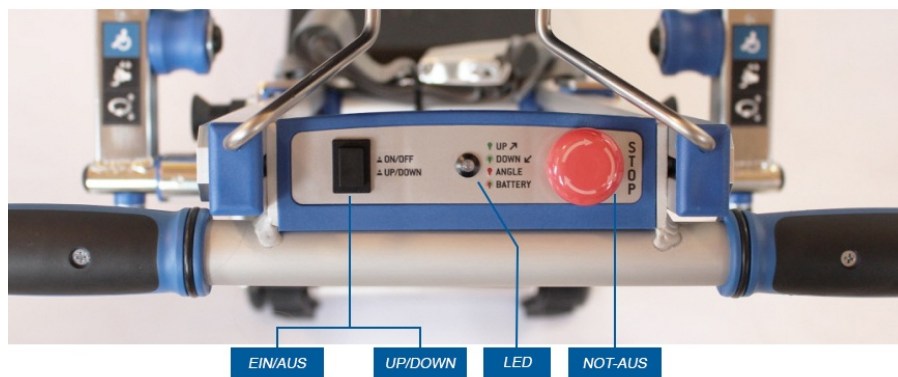


Boîtier de commande sur le timon



Boîtier de commande sur le base

2.1 BOÎTIER DE COMMANDE SUR LE TIMON



MARCHE/ARRÊT - MONTÉE/DESCENTE

- Lorsque le Liftkar PTR est à l'arrêt, appuyer sur la touche pour l'activer. Le Liftkar PTR se trouve par défaut en mode montée.
- La LED **s'allume en vert**.
- Appuyer de nouveau sur la touche pour activer le mode de descente. La LED clignote **en vert**.
- Pour couper l'alimentation du Liftkar PTR, appuyez sur la touche pendant environ 2 secondes. Au bout d'environ 5 minutes d'inactivité, l'appareil se coupe automatiquement pour ménager la batterie.

LED

- **S'allume vert** en mode de montée.
- **Clignote vert** en mode de descente.
- **S'allume rouge** lorsque la pente de l'escalier est trop importante (36-40°). La vitesse du Liftkar PTR réduit automatiquement.
- **S'allume rouge et un signal sonore retentit** en cas de surcharge ou en présence d'une pente trop forte. Le PTR s'arrête.
- **Clignote rouge/vert et un signal sonore retentit** lorsque la batterie est faible.

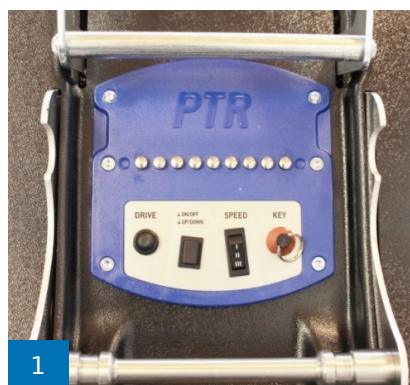
ARRÊT-D'URGENCE

- Arrête la chenillette monte-escalier Liftkar PTR en pressant le bouton.
- L'arrêt d'urgence peut être désactivé en le tirant ou en la tournant.

2.2 BOÎTIER DE COMMANDE SUR LE BASE

CLE

La clé protège le Liftkar PTR contre une mise en marche non souhaitée.



MARCHE/ARRÊT

Mêmes fonctions que sur le timon.



AVERTISSEMENT

Utilisation uniquement pour le transport de l'appareil par ex.: rangement dans une voiture

DRIVE

Démarre les chenilles d'entraînement dans le mode sélectionné.

SPEED

Présélecteur pour la vitesse ascensionnelle

Vitesse I 5,5m/min

Vitesse II 6,5m/min

Vitesse III 7,5m/min

2.3 COMPOSANTS DU LIFTKAR PTR



Composants du LIFTKAR PTR (étendue de la fourniture)

2.4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Charge maximale (avec fauteuil)	130 kg / 160 kg
Largeur minimum du fauteuil (châssis interne)	420 mm
Angle d'escalier max	35°
Poids total	39 kg
Poids de l'unité de base (avec batterie)	28 kg
Autonomie	jusqu'à 1000 marches *
Dimensions mini. de palier	970 x 970 mm
Niveau de pression acoustique	moins de 80dB

* dépend du poids total à transporter

2.5 AFFICHAGES ET ÉLÉMENTS DE COMMANDE

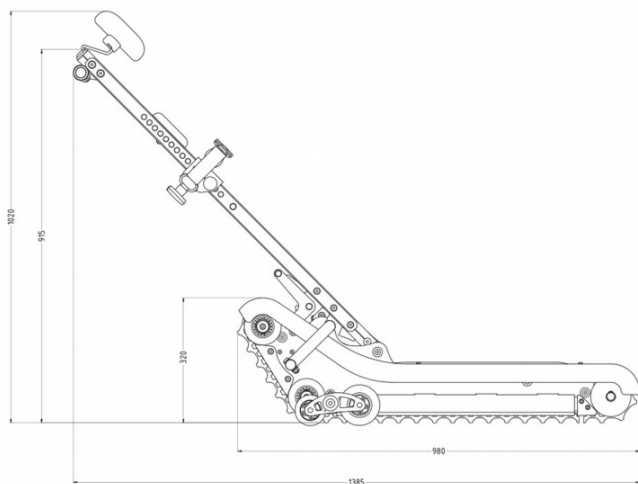
UNITÉ DE BASE

- Interrupteur à clé
- Touche
- MARCHE/ARRÊT -MONTÉE/DESCENTE
- Sélecteur de vitesse I / II / III
- Prise de charge secteur
- Fusible principal

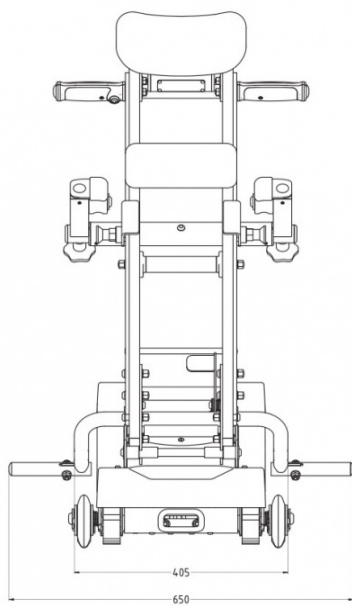
TIMON

- Touche MARCHE/ARRÊT - MONTÉE/ DESCENTE
- LED multifonctionnelle - état de la batterie et angle d'inclinaison
- Arrêt d'urgence
- Bouton de marche (bouton d'activation)

2.6 DIMENSIONS PRINCIPALES



VUE DE CÔTÉ



VUE DE FACE

3 MIS EN SERVICE

PREMIER PAS

3.1 CHARGER LE BATTERIE

Charger complètement la batterie 24V/12Ah qui est intégrée dans l'unité de base. Selon l'état de charge, cela peut durer jusqu'à 6 heures. La prise de charge se trouve à l'arrière de l'unité de base (photo 1a).



Le LIFTKAR PTR est équipé d'un chargeur de batterie intégré à l'appareil. Une LED sur le côté gauche de l'appareil (photo 1b) indique l'état de charge pendant le processus de charge :

Orange: la charge est en cours

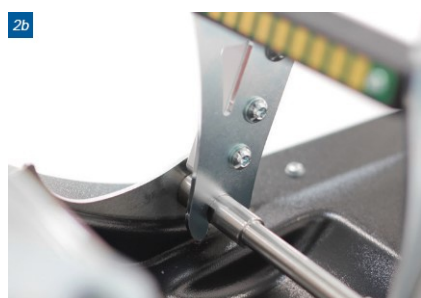
Vert: charge terminée, la batterie est complètement chargée.



3.2 MONTER / VERROUILLER LE TIMON SUR L'UNITÉ DE BASE



Placer les fourchettes réceptrices en forme de U qui se trouvent en bas du timon sur la barre ronde de l'unité de base (photo 2a).



Assurez-vous que les fourchettes réceptrices s'enclenchent bien dans les rainures réceptrices fraisées de la barre ronde (photo 2b). L'encliquetage s'effectuera plus facilement en basculant le timon (en avant/ arrière).

3.3 VERROUILLER LE TIMON

Faites pivoter le timon jusqu'à sa position d'utilisation. Le levier à ressort bloque automatiquement le timon. De plus, la patte de sécurité sécurise le levier de retenue (photo 3).



AVERTISSEMENT

Avant de faire fonctionner monte escalier, contrôler **toujours** la position du levier de retenue. L'ergot de sécurité **doit être** engagé.

3.4 DEVERROUILLER LE TIMON



Pousser vers l'avant l'éclisse de sécurité avec le pied (photo 4a) puis tirer le levier vers l'arrière jusqu'à la butée (photo 4b).

3.5 RETIRER LE TIMON



Basculer le timon dans le sens de la marche tout en le tirant légèrement vers le haut. Le timon se détache automatiquement de l'unité de base lorsque la position d'encliquetage est atteinte.

4 UTILISATION ET FONCTIONNEMENT

4.1 CHARGEMENT DU FAUTEUIL ROULANT

4.1.1 METTRE LE FAUTEUIL ROULANT EN PLACE

Amener le fauteuil roulant sur l'unité de base en veillant à ce qu'il soit bien centré et le tirer jusqu'à ce que les roues atteignent l'étrier support.



4.1.2 BASCULER LE TIMON VERS LE FAUTEUIL ROULANT

Déverrouiller le timon et le basculer en direction du fauteuil jusqu'à ce qu'il se trouve à la verticale (parallèle au dossier du fauteuil).



4.1.3 CHARGEMENT DU FAUTEUIL ROULANT - POSITIONNER LA BARRE DE RETENUE

Positionner la barre de retenue directement en dessous de la courbure de la poignée du fauteuil roulant.

La hauteur peut facilement être adaptée à celle du fauteuil en tirant simultanément sur les deux goupilles d'arrêt et en déplaçant verticalement la barre.



4.1.4 FIXER LE FAUTEUIL ROULANT

Ajuster les deux blocs de retenue (à droite et à gauche de la barre) en les faisant coulisser latéralement et les fixer en serrant les deux molettes à vis.

Régler l'appui-tête et basculer de nouveau le timon en position de transport. Garder pendant cette opération les deux mains sur la poignée. Le levier de retenue à ressort se déplace automatiquement à la limite de sa position avant.



REMARQUE

- Assurez-vous que l'éclisse de sécurité est bien encliquetée.
- Serrer les freins du fauteuil roulant!
- Assurez-vous que l'appareil doit être éteint avant d'entrer ou de sortir pour éviter une activation accidentelle.



AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser la personne à transporter dans la position semi-couchée sans surveillance.

4.2 UTILISATION DANS LES ESCALIERS

4.2.1 MISE EN MARCHÉ

Mettre la chenillette en marche à l'aide de l'inter-rupteur à clé et de la touche ON/OFF.

La chenillette se trouve automatiquement en mode de montée. La LED s'allume en vert et reste allumée en permanence.



4.2.2 MONTÉE

Positionner la chenillette (photo 2a) devant l'escalier avec un angle de 90°.



Tenir le timon toujours à deux mains. Sélectionner à l'aide du présélecteur de direction qui se trouve sur le boîtier de commande du timon „UP“ (photo 2b). La LED s'allume en vert et reste allumée en permanence.



Se placer derrière le timon comme il a été appris lors de l'instruction par le personnel agréé. Appuyer sur la touche d'activation de la poignée droite (photo 2c).



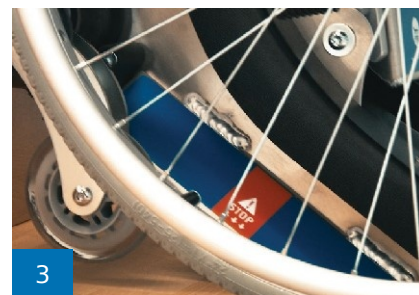
AVERTISSEMENT

- Ne jamais franchir un escalier dont l'inclinaison est supérieure à 35°. Tenir le timon toujours à deux mains pendant le déplacement.
- Toujours franchir les escaliers avec un angle de 90° (axe longitudinal de la chenillette par rapport à l'escalier).
- La mesure intégrée de l'angle d'inclinaison (LED d'angle d'inclinaison) sert uniquement d'indicateur et n'est pas un dispositif de sécurité.

4.2.3 ARRIVÉE EN HAUT D'ESCALIER

Arrêter la chenillette dès que la marque „STOP“ qui se trouve sur le côté de l'appareil a atteint le nez de la dernière marche (photo 3).

Basculer lentement la chenillette en arrière jusqu'à ce que les chaînes de patins entrent en contact avec le sol du palier. Appuyer de nouveau sur la touche d'activation. La chenillette s'avance maintenant complètement sur la plateforme.



4.2.4 DESCENTE

Positionner la chenillette devant l'escalier avec un angle de 90° de manière à ce que le passager soit face à l'escalier. Sélectionner à l'aide du pré-sélecteur de direction qui se trouve sur le boîtier de commande du timon „DOWN“. La LED clignote en vert.

Appuyer sur la touche d'activation et avancer la chenillette en tenant le timon à deux mains jusqu'à ce que la marque „STOP“ qui se trouve sur le côté de l'appareil a atteint le nez de la marche supérieure. Arrêter et basculer la chenillette en avant en tenant bien le timon à deux mains jusqu'à ce que les chaînes de patins entrent en contact avec les marches. Appuyer ensuite sur la touche d'activation et poursuivre la descente.



AVERTISSEMENT

Avant d'entamer la descente, positionner la chenillette à un angle de 90° par rapport à l'escalier.



DANGER

Lors de la descente des escaliers, arrêtez le déplacement en direction du bord de la marche, dès que le repère latéral « STOP » se trouve à la hauteur du bord de la marche, basculez maintenant le chenillard d'escalier vers l'avant de manière contrôlée jusqu'à ce que les bandes de roulement atteignent les marches d'escalier. (Risque de chute !)

4.2.5 CONTRÔLE

Bien que la chenillette soit équipée d'une LED d'avertissement de l'angle d'inclinaison, nous recommandons de contrôler avant la première montée la pente exacte.



4.3 DÉPOSE DU FAUTEUIL ROULANT

4.3.1 DÉVERROUILLAGE

Pousser l'éclisse de sécurité (photo 1a) et tirer le levier de fixation vers l'arrière jusqu'à la butée (photo 1b).

Basculer lentement le timon en direction du fauteuil roulant jusqu'à ce que ce dernier touche le sol et que le timon se trouve en position verticale. Desserrer ensuite les vis de fixation et extraire les deux blocs de retenue du dossier.



REMARQUE

N'effectuer cette opération que sur des sols horizontaux et éloignés des escaliers.

4.4 UTILISATION SUR TERRAIN PLAT

4.4.1 PROCÉDURE SUR SOL PLAT

Pour pousser un fauteuil roulant monté sur une chenillette monte-escalier ou pour tourner sur une plateforme, appuyer sur le timon pour le faire légèrement basculer vers le bas (photo 1).

Les chaînes de patins sont alors soulevées et la chenillette peut ainsi être déplacée sur les deux paires de roulettes arrière disposées à droite et à gauche de l'appareil.



4.4.2 FONCTIONS - UNITÉ DE BASE

À l'arrière de l'unité de base se trouvent les éléments de commande suivants:

- **Touche combinée ON/OFF - UP/DOWN**
- **Interrupteur à clé**
- **Sélecteur de vitesse**

Il est possible d'utiliser l'unité de base sans le timon. Ce mode de fonctionnement est exclusivement prévu pour le transport de l'unité ou pour les travaux d'entretien.

L'unité de base peut être mise en marche à l'aide de la touche ON/OFF. Après la mise en marche, l'unité est automatiquement en mode de montée. En appuyant une nouvelle fois sur la touche ON/OFF, l'appareil passe en mode de descente. L'appareil se coupe lorsque l'on appuie pendant plusieurs secondes sur la touche ON/OFF.

Le sélecteur de vitesse permet de varier la vitesse selon trois niveaux.

4.5 CAPTEUR D'INCLINAISON

Le Liftkar PTR est équipé d'un capteur d'inclinaison qui contrôle l'inclinaison de la chenillette dans les escaliers. Si la pente de l'escalier dépasse nettement 35°, l'appareil réduit sa vitesse et le témoin du timon (unité de base) s'allume rouge. Lorsque la pente de l'escalier devient trop forte, l'appareil s'arrête en mode de montée et empêche ainsi de poursuivre la course (un signal d'avertissement sonore retentit et le témoin s'allume rouge). La chenillette permet au conducteur de redescendre l'escalier en vitesse rampante et de manœuvrer ainsi le Liftkar PTR hors de la zone de danger.

- Ne jamais utiliser la chenillette dans les escaliers dont la pente excède 35°.
 - Le capteur d'inclinaison ne remplace pas le contrôle de la pente de l'escalier par l'utilisateur avant la première montée.
-

4.6 AVERTISSEMENT BATTERIE FAIBLE

Lorsque la batterie commence à faiblir, la baisse de charge est indiquée par un témoin clignotant rouge/vert sur le timon et par un signal acoustique intermittent. Après le premier signal d'avertissement, il est encore possible de franchir au moins 3 à 4 étages.

4.7 RECOMMANDATION POUR CHARGER LA BATTERIE

Les batteries au plomb à l'intérieur de la batterie sont sans entretien, étanches au gaz et rechargeables. Leur durée de vie dépend essentiellement du nombre de cycles de charge/décharge. Par exemple, bien plus de 1000 décharges partielles et plus de 200 fois la pleine capacité peuvent être prélevées sur des batteries au plomb si les décharges profondes sont évitées.

- Par conséquent, évitez les décharges complètes. Rechargez la batterie aussi souvent que possible.
- Les batteries au plomb sont sujettes à ce que l'on appelle une auto-décharge. La batterie a également besoin de soins et doit toujours être complètement chargée. Vider fortement la batterie raccourcit sa durée de vie. Les batteries au plomb-gel ont une longue durée de vie si elles sont complètement chargées régulièrement et dès que possible après utilisation. La batterie doit donc être reconnectée au câble de charge immédiatement après chaque utilisation. Le chargeur de batterie intégré passe automatiquement en charge d'entretien, de sorte qu'une surcharge n'est pas possible.
- Si les batteries au plomb sont endommagées, elles peuvent être remplacées par des revendeurs agréés SANO. Les anciennes batteries au plomb sont entièrement recyclables et ne sont pas des déchets dangereux.
- La température optimale pour la charge est de 20 à 25 °C. Des températures trop froides ou trop chaudes affectent la capacité.



REMARQUE

Si la batterie n'est pas bien chargée ou se décharge rapidement, non seulement la vitesse du monte-escaliers sur chenilles LIFTKAR PTR diminuera, mais sa capacité diminuera également. En conséquence, le mode de surcharge peut être atteint même avec une faible charge.

4.8 DÉVERROUILLAGE DE SECOURS

Le déverrouillage de secours de l'unité d'entraînement se trouve, vu depuis 1 le sens de la marche, sur le premier tiers de la chenillette (côté gauche) (photo 1). En cas d'arrêt accidentel du Liftkar PTR dans les escaliers (défaillance technique, batterie vide), il est possible de manœuvrer manuellement la chenillette en tirant le déverrouillage de secours. Le frein du moteur est alors desserré manuellement et le Liftkar PTR se met en mouvement sous l'effet de son propre poids (chenilles + fauteuil roulant + passager).



ATTENTION:

- Avant d'actionner le déverrouillage de secours, il est impératif d'actionner le bouton d'ARRÊT D'URGENCE et de retirer la clé!
 - En mode de secours, la présence d'une seconde personne (assistant) est nécessaire pour desserrer le frein à l'aide du câble. Le conducteur de la chenillette tient le timon à deux mains (comme en mode normal).
 - La chenillette se met en mouvement lorsque l'on tire sur le déverrouillage de secours (assistant) et que l'on pousse le timon dans le sens de la marche (conducteur).
 - Il est possible de l'arrêter à tout moment en relâchant le déverrouillage de secours.
 - Ne descendre que jusqu'au palier suivant.
 - Lorsque le poids total est faible (chenillette et passager), le conducteur doit assister la descente en poussant dans le sens de la marche.
 - Après l'utilisation du déverrouillage de secours, votre Liftkar PTR doit être soumis à un contrôle de sécurité complet chez un partenaire SANO agréé.
-

5 NETTOYAGE ET MISE AU REBUT

5.1 NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Notre devise:

UN APPAREIL PROPRE FONCTIONNE MIEUX.

- Un nettoyage à l'aide d'un détergeant ménager suffit.
 - N'utilisez jamais de nettoyeur à haute pression ou d'appareil équivalent.
 - En cas de besoin, les surfaces peuvent être traitées avec un produit désinfectant du commerce à base d'alcool (par ex. Sagrotan®).
-

5.2 ELIMINATION DES DECHETS ET RECYCLAGE

Le monte-escalier à chenilles Liftkar PTR est un produit durable. A la fin de son cycle de vie, les composants du monte-escalier et du chargeur doivent être correctement éliminés.

- La chenillette monte-escalier ne comporte aucun produit dangereux et est entièrement recyclable. Les cartes électroniques et la batterie doivent être introduites dans un processus de recyclage approprié.
- La batterie ne doit pas être jetée avec les déchets domestiques !
- La mise au rebut professionnelle et complète de la chenillette monte-escalier peut être prise en charge par le fabricant contre facturation.



5.3 REMISE EN SERVICE ET REVENTE DU MATERIEL

- Avant la remise en service après plusieurs mois d'inutilisation ou de revente de la chenillette à des tiers, un contrôle technique de sécurité et un nettoyage doivent être effectués selon les instructions du fabricant par un personnel agréé.
- De plus, il doit être contrôlé que les nouveaux utilisateurs ont été formés au maniement de la chenillette. Un revendeur agréé par SANO ou son importateur français peut assurer cette formation.

5.4 LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **Moyens d'extinction :**

Appropriés : poudre chimique sèche, sol sableux, dioxyde de carbone, mousse appropriée

- **Lutte contre l'incendie :**

Équipement de protection : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

- **Dangers spécifiques :**

Dégage des fumées toxiques en cas d'incendie.

5.5 CONTRÔLE DE SÉCURITÉ



REMARQUE

Les tests techniques de sécurité ne peuvent être effectués que par le fabricant, le service après-vente SANO ou des revendeurs spécialisés agréés.



REMARQUE

Nous recommandons d'effectuer un contrôle de sécurité tous les deux ans. L'autocollant d'inspection fournit des informations sur la date limite d'inspection. Un contrôle est recommandé avant tout après un changement d'utilisateur ou une réutilisation.



Les tests de sécurité sont importants pour s'assurer que l'appareil fonctionne correctement. Les revendeurs spécialisés agréés par nos soins peuvent effectuer ce contrôle de votre appareil.

5.6 RAPPELS ET ACTIONS CORRECTIVES

S'il y a de nouvelles informations de sécurité importantes concernant la manipulation de votre LIFTKAR PTR, nous vous en informerons. La version actuelle de ce mode d'emploi est disponible sur www.sano.at. Si des modifications ou des mesures correctives ultérieures doivent être apportées au produit, nous vous informerons par écrit, ainsi que nos revendeurs spécialisés, de tous les numéros de série concernés. Si votre LIFTKAR PTR est concerné par un rappel de produit, vous serez alors informé de tous les processus ultérieurs. Nous vous recommandons d'enregistrer votre appareil sur notre page d'accueil sous « Enregistrement du produit ».

6 GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE

6.1 MODIFICATIONS SUR LA CHENILLETTE

- Toute modification, de quelque nature que ce soit, est interdite et entraîne l'annulation de tout droit à la garantie ainsi qu'à indemnités.
- Seul le fabricant est autorisé à effectuer une modification sur la chenillette.



NOTRE RECOMMANDATION!

Afin de garantir la longue durée de vie de la chenillette, nous recommandons de faire réviser l'appareil périodiquement par un revendeur Liftkar agréé. Adressez-vous à AXSOL, importateur français du Liftkar pour plus d'informations.



SERVICE APRÈS-VENTE

AXSOL: +33 1 76 68 19 59

7 GARANTIE ET RESPONSABILITÉ

7.1 GARANTIE

L'unité de levage et le timon de tous les modèles de chenillette monte-escalier Liftkar PTR sont garantis pour une période de 2 ans. La batterie est garantie 6 mois. Dans les deux cas, la période de garantie démarre le jour de la remise de l'appareil à l'acheteur.

Sont exclus de la garantie:

- Les pièces d'usure
- Les dommages résultant d'une sollicitation anormale
- Les modifications illicites apportées à l'appareil ou à ses accessoires
- Les travaux d'entretien résultant d'un usage permanent
- Les défauts résultant d'une erreur de manipulation et/ou du non-respect du manuel d'utilisation, les accidents, les dommages résultant d'un acte volontaire ou d'une négligence, les dommages dus au feu et à l'eau, les forces majeures et autres causes échappant à notre contrôle.

7.2 RESPONSABILITÉ

La société SANO Transportgeräte GmbH, en tant que fabricant, décline toute responsabilité en case de dommages éventuels si :

- Le LIFTKAR PTR est utilisé de façon inappropriée.
- Des réparations, montages ou autres travaux ont été effectués par des personnes non autorisées.
- Les introductions de ce manuel d'utilisation ne sont pas respectées.
- Des pièces autres que celles d'origine sont ajoutées ou associées au LIFTKAR.
- Des pièces d'origines sont retirées.



Adressez-vous à AXSOL pour obtenir la liste des revendeurs agréés qui offrent des services de réparation et de maintenance.

8 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



La société SANO Transportgeraete GmbH déclare sous sa seule responsabilité que les monte-escaliers modèles LIFTKAR PTR sont conformes aux exigences essentielles

- la directive CE pour les dispositifs médicaux de classe I EU2017/745 (MDR)
- Procédure d'évaluation de la conformité conformément à l'annexe IX (MDR)

LIFTKAR PTR 130/160

LIFTKAR PTR-L 130/160

Cette déclaration perdra sa validité si des modifications sont apportées à l'appareil sans notre accord.

Normes appliquées, particulièrement:

ISO 7176-23:2002	Requirements and test methods for attendant-operated stair-climbing devices
ISO 7176-28:2012	Wheelchairs - Part 28: Requirements and test methods for stair-climbing devices
ISO 7176-14:2008	Wheelchairs - Part 14: Power and control systems for electrically powered wheelchairs and scooters — Requirements and test methods
ISO 7176-21:2009	Requirements and test methods for electromagnetic compatibility of electrically powered wheelchairs and scooters, and battery chargers

La déclaration de conformité est valable jusqu'à la modification des types mentionnés ci-dessus.

Ing. Jochum Bierma, Gérant

CONTACT

SANO Transportgeraete GmbH
Gewerbezeile 15
4040 Linz, Autriche
Tel.: +43 7239 51010
Fax: +43 7239 51010 001
office@sano.at

www.sano.at

SANO Deutschland GmbH
Geigelsteinstraße 10
83080 Oberaudorf
Allemagne

Tel. +49 8033 / 308 96 0
Fax +49 8033 / 308 96 17
info@sano-treppensteiger.de

www.sano-treppensteiger.de

SANO UK Powered Stairclimbers Ltd.
Bristol Court, Betts Avenue
Martlesham Heath
Ipswich, Suffolk / IP5 3RY, Angleterre

Tel. +44 1473 / 333 889
Fax +44 1473 / 333 742
info@sano-uk.com

www.sano-uk.com

Sous réserve de modifications / LIFTKAR PTR 2022-04, REV 05

WWW.LIFTKAR.FR

